



Québec, le 18 juin 2008

Secrétaire, section canadienne
Commission mixte internationale

Ottawa, (On)

Canada

**Objet : Nouveau plan de régularisation du lac Ontario et du
fleuve Saint-Laurent.**

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons, par la présente, la position de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs en regard au projet d'implantation d'un nouveau plan de régularisation des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Cette position est motivée par le mandat de notre organisation qui est de contribuer, dans le respect de la faune et de ses habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles, patrimoniales et sportives au Québec. Puisque le Saint-Laurent constitue un écosystème incroyablement complexe, constitué d'une multitude d'habitats fauniques soutenant de nombreuses espèces animales, tant aquatiques, que terrestres, qu'aviaires, vous comprendrez le grand intérêt que nous lui portons.

Le potentiel récréotouristique du Saint-Laurent est reconnu. En ce qui nous concerne, il est une destination de choix pour la chasse et la pêche sportive, et ceci depuis les débuts de l'installation de villes et villages sur son cours. De nombreuses espèces de poissons y sont récoltées, en nombre et en qualité, dont le brochet, l'esturgeon, le doré, le maskinongé, la perchaude et quelques salmonidés, tout comme la sauvagine qui, profitant d'habitats exceptionnels, s'y retrouve nombreuse, en individus et en espèces.

...2/

Notre intention est de vous transmettre, en tant qu'un des principaux partenaires du gouvernement du Québec en matière de gestion faunique, nos préoccupations quant aux habitats de la faune soutenus par le fleuve. Il est biologiquement établi qu'au cours des millénaires, il s'est créé un équilibre entre les variations saisonnières et annuelles au niveau du fleuve et les cycles vitaux des espèces animales. Les crues printanières permettent l'apparition de zones inondées essentielles pour la reproduction de plusieurs espèces de poissons et pour la migration de plusieurs oiseaux. De même, elles permettront de soutenir des populations de certaines espèces végétales comme l'érable argenté. Les courants, les cycles de variation de la température de l'eau et les périodes d'étiage sont aussi importants pour les cycles naturels de l'écosystème fluvial qui, rappelons-le, traverse le sud du Québec en entier et dessert la plupart des grandes villes de notre province. Mais nous n'élaborerons pas d'avantage sur ce sujet maintes fois débattu et expliqué par d'autres organisations.

Cependant, nous tenons à vous faire savoir que nous sommes très attentifs aux décisions qui seront prises concernant la régularisation du débit du fleuve St-Laurent et du lac Ontario. Car de notre point de vue, la préservation de l'écosystème fluvial dans un état le plus naturel possible, à la faveur de la faune et de ses habitats est primordiale. Tout d'abord parce qu'au nom des 150 000 personnes représentées par les associations membres de notre Fédération, et au nom de tous les Québécois qui pratiquent des activités cynégétiques et halieutiques dans le couloir fluvial, nous défendons l'accès à un fleuve en santé, gage d'expériences de qualité. Ensuite, nous faisons aussi la promotion d'une gestion intégrée des habitats, donc d'une gestion qui ne tient pas seulement compte de certains impératifs économiques de notre société.

Selon notre compréhension, le nouveau plan de régularisation donne beaucoup d'importance à la consolidation d'aspects positifs pour le lac Ontario. On pense ici à une variation minimale du niveau d'eau, à la protection des berges et à la protection ou à l'accroissement de la biodiversité. En ce qui concerne le fleuve comme tel, les avantages du plan de régularisation proposé nous semble beaucoup moins évidents. En effet, seule la voie maritime semble être tenue réellement en compte.

La Commission mixte internationale est à la recherche d'un plan de régularisation plus performant. Nous souhaitons que, plutôt que de remplacer l'actuel plan de régularisation par un nouveau plan au sujet duquel nous sommes sceptiques, tout comme nos habituels partenaires environnementaux du Québec, la commission réussira à en élaborer un qui s'inspirera des variations saisonnières et annuelles historiques du fleuve.

En terminant, il faudra aussi qu'un nouveau plan de régularisation intègre les préoccupations de tous, y compris celle des chasseurs et pêcheurs, et tienne compte des variations des régimes de précipitation qui risquent de survenir en raison des changements climatiques.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Cossette', with a stylized flourish extending to the right.

Alain Cossette
Directeur général

c.c. Wayde Luzny, Fédération canadienne de la faune
Michael Reader, Ontario Federation of Angler and Hunter